

## Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 04.10.2022

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 21.06.2022

Le procès-verbal du 21.06.2022 est **accepté** par 50 oui, 0 non et 0 abstention.

### 2. Examen et vote du message du CM au CG sur l'annexe au règlement taxe des eaux

L'annexe du règlement des eaux autorise le Conseil municipal à définir le prix de l'eau dans des limites qui doivent être validées par le CG. En 2006, la limite était fixée à 48 centimes maximum. Le message propose de modifier les fourchettes des prix de l'eau et les taxes de raccordement (compétence du CG). Finalement, c'est le CM qui se déterminera sur le prix de l'eau. Le prix de la consommation du m<sup>3</sup> d'eau passerait donc selon les prévisions fournies de 48 centimes à 72 centimes.

L'entrée en matière est **acceptée** par 52 oui, 0 non et 0 abstention.

Le groupe du Centre propose d'amender la date d'entrée en vigueur de ce règlement au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'amendement est **accepté** par 32 oui, 19 non et 1 abstention.

Le vote final sur le message amendé est le suivant : le message est **accepté** par 52 oui, 0 non et 0 abstention

### 3. Crédits supplémentaires 01 - 05.2022 Crédits acceptés

Les crédits 2022/01 à 05 sont tous des crédits liés. Il n'y a donc pas eu de vote à la commission de gestion concernant ces objets

### 4. Résolution énergie

Face à l'augmentation du prix de l'énergie la résolution demande : pensez-vous que la Ville de Sion devrait en faire davantage sur les aspects énergétiques ?

La résolution est **acceptée** par 52 oui, 0 non et 0 abstention

### 5. Interpellation « Plan climat prévu par nos autorités communales »

L'interpellation souhaite connaître l'ensemble des mesures envisagées par le Conseil communal à court, moyen et long terme en vue d'atteindre ces objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

Autrement dit dans quels délais nos autorités envisagent-elles :

- d'évaluer la production de CO<sub>2</sub> émise par l'ensemble de notre communauté et de planifier leur réduction d'ici à 2030 ?

- d'équiper l'ensemble des bâtiments administratifs et divers lieux qui s'y prêtent particulièrement de panneaux solaires ?

- de consacrer un pourcentage de son budget annuel à accélérer l'ensemble des mesures prévues par le règlement sur l'énergie soutenant, entre autres, l'isolation des maisons individuelles et des bâtiments ?

- une augmentation de l'arborisation de certaines zones et l'installation de pergolas dans l'ensemble des rues où de telles réalisations sont possibles ?

### **Réponse de la Municipalité**

La Municipalité répond qu'il n'existe aucune méthode permettant de le calculer de manière exhaustive et correcte sur le territoire communal l'évolution du bilan CO2. Malgré cela, des outils existent et sont utilisés depuis plusieurs années par OIKEN dans le cadre de l'accompagnement des communes dans les plans directeurs des énergies.

Les installations existantes recouvrent déjà 62'000m<sup>2</sup> et produisent plus de 11 GWh d'électricité par année. Ce développement est en pleine croissance mais est limité actuellement par le manque de matériaux et de ressources humaines. La Ville de Sion a référencé ses propres toitures aptes à accueillir des installations photovoltaïques.

Dans le domaine de la mobilité, deux éléments sont à relever. En premier lieu le nombre de véhicules à motorisation fossile s'est stabilisé, alors que le nombre de véhicules hybrides et électriques augmente significativement.

### **6. Interpellation « Mesures économie d'énergie »**

L'interpellation demande à nos autorités si elles comptent :

- relayer les recommandations d'économie d'énergie émises par la Confédération auprès des entreprises et de la population sédunoise ? Si oui, de quelle manière ?
- édicter des recommandations supplémentaires ?
- prendre toute une série de mesures au niveau des bâtiments communaux, des services communaux, de l'éclairage public, etc, en vue d'économiser l'énergie et ainsi de jouer un rôle incitatif pour l'ensemble des citoyens ?

Est-ce que ces mesures prendront également fin en avril 2023 ou seront-elles pérennisées pour prévenir les futures crises ?

### **Réponse de la Municipalité**

La Municipalité informe de la mise sur pied d'une task force. Les communes sont en train de réaliser un catalogue de mesures qu'elles vont mettre en œuvre dans leurs bâtiments de manière progressive jusqu'à l'hiver. Certaines mesures pourraient être appliquées au-delà du printemps 2023. Ce catalogue d'actions devrait être finalisé à la fin septembre

### **7. Interpellation « Augmentation des taxes sur l'eau »**

L'interpellation prie le Conseil municipal d'étudier toutes les options qui permettraient de soulager quelque-peu notre communauté, même temporairement, et proposons ci-dessous de façon non exhaustive quelques pistes de réflexion :

- Tarification différenciée selon la consommation
- Lissage ou décalage de l'augmentation
- Bonus ménage

### **Réponse du Conseil municipal**

Le Conseil municipal ajustera au plus juste les taxes chaque année afin d'arriver à un équilibre positif entre les dépenses et recettes réelles et tiendra compte dans le prochain règlement dans la mesure du possible de la tarification différenciée et du bonus ménage.

## 8. Examen et vote du postulat "Maison de quartier »

Le postulat demande à la Municipalité de réaliser :

- Une analyse des besoins (associations et sociétés locales).
- Un état des lieux des locaux existants avec leur état de vétusté.
- Une recherche des locaux potentiellement exploitables.

Le postulat est **accepté** par 45 oui, 5 non et 3 abstentions

## 9. Examen et vote du postulat « Introduction d'un budget participatif sur la commune de Sion »

Le postulat demande au CM d'étudier la possibilité d'introduire un budget participatif à Sion

Le postulat est **accepté** par 39 oui, 9 non et 5 abstentions

## 10. Présentation des tâches de M. Gapany et du secrétariat du CG

Comme décidé par le bureau élargi et dans le but de valoriser certaines tâches spécifiques du CG, . Mme Christine Bourban Carthoblaz présente ses tâches comme secrétaire du CG et celles de M. Gapany responsable de la sonorisation.

## 11 Informations de la Municipalité

- **La Ferme-asile** va être soutenue sur 4 ans par une convention Ville-Canton.
- **Euro féminin 2025**, si la candidature Suisse est retenue, des matchs pourraient avoir lieu à Sion.
- **Cour de gare** : un retard dû à des pollutions importantes, le projet devrait être terminé au printemps 2025.
- **Nouvelles serres communales**, un message sera soumis au vote du Conseil Général en fin d'année 2022.
- **Planta** : touche finale au projet de rénovation avec un message de crédit d'engagement au début 2023.
- **EMS** : discussion pour que les Pérégrines, société en mains des communes, se charge de la gestion de plusieurs EMS.
- **Plan climat** : réflexion pour un projet à l'échelle du district.
- **Avenue de la gare et avenue tourbillon**, lancement d'un concours d'aménagement.
- **Fusion** : Vex va demander à sa population si elle désire se rapprocher de Sion ou du val d'Hérens lors d'un scrutin qui se déroulera le 27 novembre.
- **Ronquoz 21** : mise à l'enquête de la démolition de certains locaux afin de recevoir la nouvelle sous-station d'Oiken et démolition partielle des anciens abattoirs pour accueillir la première pièce de la chaîne des parcs.
- **Mobilité** : uniformisation de la communication des bus urbains de Sierre et Sion dès l'horaire 2023.
- **Pra Bardy** : la halle de tir indoor des casernes sera en fonction dès 2025
- Sion va jouer un rôle lors des **championnats du monde de VTT** en 2025.

Le Vice-président du Conseil général : A. Dubuis, 07.10.2022